

GRAINS DE SAGESSE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS RETRAITÉS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Université 
de Montréal

Les anciens sous leur baobab ont renoncé à faire la guerre, à participer aux grandes chasses ou à danser des nuits complètes au son des tambours. Ils se souviennent, racontent, donnent leur avis et distribuent leur sagesse par petits grains.
Il nous semble que cela nous convient bien.

PRINTEMPS 2001 NUMÉRO 2

	page
Chronique de l'Université	
Jacques St-Pierre	2
Hommage à Pierre Couillard	4
Deux expositions à ne pas manquer	
Jacques Boucher	4
Non impediās musicam...	
Gilles Marcotte	5
Petites annales déchainées	
Bonjour Monsieur	
Pierre Couillard	6
Une histoire de géant	
Bernard Messier	6

CHRONIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Les récentes nouvelles relatives aux modifications qui seraient apportées au financement du secteur de l'éducation, et tout particulièrement de celui des universités, ont fortement ébranlé - c'est le moins que l'on puisse dire - de larges pans de la population. À l'Université de Montréal, l'émoi s'est manifesté spontanément et, convient-il de le souligner, avec une vigoureuse unanimité. Et, il y avait matière suffisante. Rappelons brièvement les faits.



L'Université s'est employée à constituer un dossier susceptible d'incorporer les éléments d'un programme cohérent de réinvestissement. Le contrat de performance qui en a résulté a été paraphé le 5 décembre dernier par la Direction de l'Université et par le ministre de l'Éducation.

Dans la foulée du consensus du Sommet de la jeunesse, le Gouvernement annonçait, au printemps 2000, le réinvestissement d'une somme de 600 millions de dollars pour les universités au cours de la période triennale 2000-2001 à 2002-2003. Des échanges nourris entre le ministère de l'Éducation et les universités ont permis de définir les nouvelles conditions et les modalités selon lesquelles se ferait dorénavant le financement des universités. La mise en œuvre de la politique québécoise de financement des universités repose essentiellement, pour chaque établissement universitaire, sur une entente de réinvestissement prenant la forme d'un contrat de performance à convenir avec le ministère de l'Éducation.

Tout en étant consciente des dangers potentiels d'une atteinte à son autonomie ou d'une limitation de la liberté académique de son corps professoral, que la notion même de contrat pourrait véhiculer, l'Université a relevé le défi avec confiance. Cette confiance s'appuyait sur le fait que l'Université s'était déjà « dotée d'outils de mesure de sa performance touchant diverses facettes de ses activités: recherche et études supérieures, taux de persévérance et de diplomation, charge professorale et encadrement des étudiants ... » pour n'emprunter que quelques lignes du texte que signait Robert Lacroix dans la Chronique de l'Université parue dans le [premier numéro du Bulletin de l'APRUM](#). Conséquemment, tout au long de l'an 2000,

Ce contrat fait état tout autant des objectifs que l'Université s'engage à poursuivre que de l'engagement pris par le ministre de l'Éducation de lui en fournir les moyens. Il n'est certes pas indiqué de rappeler, par le menu, les dispositions contenues dans le contrat. Cette information est accessible soit dans l'encart que le journal FORUM a publié récemment soit sur le site WEB de l'Université : www.umontreal.ca. Je me bornerai à en présenter les éléments essentiels.

Il y a tout d'abord les ententes de réinvestissement convenues avec l'État lesquelles devraient permettre à l'Université de réparer les dégâts causés par les coupures draconiennes faites dans les subventions gouvernementales. Également, de faire face adéquatement aux besoins découlant de l'augmentation des effectifs étudiants et de bonifier substantiellement plusieurs secteurs de ses activités. À cette enseigne, qu'il suffise de mentionner

- * les ressources nécessaires à l'embauche, sur un horizon triennal, de 320 nouveaux professeurs;
- * les ajouts substantiels au budget des bibliothèques;
- * la bonification des moyens requis pour faciliter une utilisation accrue des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

De son côté, l'Université s'engage à bonifier l'encadrement des cohortes étudiantes du pre-

mier cycle de façon à augmenter la qualité de l'enseignement qui leur est prodigué; cette disposition aura, entre autres, l'effet important de hausser les taux de diplômation. L'établissement compte poursuivre cet objectif par l'ajout de moyens appropriés tels, notamment,

- * l'affectation d'un nombre important de nouveaux enseignants;
- * la création d'une cinquantaine de postes d'auxiliaires d'enseignement;
- * la bonification de l'aide apportée aux étudiants du premier cycle : parrainage, rencontres individuelles, centre de soutien, ...

Parallèlement, l'Université s'engage à continuer de développer tout le secteur des études supérieures de façon à lui permettre de conserver son statut de grande université de recherche et d'enseignement. Parmi les moyens retenus pour atteindre cet objectif, il convient de signaler, notamment,

- * l'attribution de plusieurs nouveaux postes de professeurs aux personnes les plus susceptibles de hausser la proportion du nombre de membres du personnel enseignant bénéficiant d'octrois de recherche;
- * l'augmentation substantielle de l'aide dont les nouveaux professeurs ont besoin pour lancer convenablement leurs activités de recherche;
- * la présence d'un programme accru de bourses d'études susceptible de faciliter le recrutement d'étudiants ciblés en fonction de leur potentiel.

La situation étant ce qu'elle est, une question pourtant se pose, et elle est de taille. L'Université pourra-t-elle rencontrer les obligations acceptées par voie contractuelle? Dans le meilleur des cas, c'est-à-dire dans l'hypothèse où l'État honorerait ses engagements financiers, il y aurait place pour un sain optimisme. Tout ne serait évidemment pas joué; car, dans la poursuite de certains objectifs, comme par exemple la hausse du taux de diplômation dans certains de ses pro-

grammes, l'Université ne contrôle pas aisément certains facteurs dont l'influence peut être contradictoire avec le but poursuivi. Le jeu en vaudrait cependant la chandelle.

Mais, si l'on en juge par l'ambiguïté des propos tenus par les politiciens, rien n'est moins certain que le programme des contrats de performance reçoive le financement prévu. En effet, tantôt on semble remettre en question la notion même d'entente de réinvestissement; tantôt on salue l'initiative du ministre de l'Éducation et on se réjouit à l'avance des bons résultats que donneraient les contrats de performance tout en faisant remarquer que la question du financement contient de nombreux éléments aléatoires. Aujourd'hui, on apprend la nouvelle qu'une autre université vient de signer un contrat de performance; demain, sans doute, on fera remarquer que le contexte économique, un tantinet risqué dans l'immédiat, pourrait se détériorer rapidement.

À la réflexion, l'on peut être confiant que le momentum initial de l'initiative du ministre de l'Éducation permettra quand même, au moins dans l'immédiat, certaines réalisations. Tablant sur des renseignements émanant d'instances autorisées, on peut conjecturer que

- * pour le budget 2000-2001, le financement intégral du programme serait assuré;
- * pour le budget 2001-2002, un financement adéquat pourrait être escompté à moins que des modifications aux règles de financement ne deviennent nécessaires eu égard à une détérioration éventuelle de la situation financière de l'État;
- * le budget 2002-2003 : cible réelle du processus, pourrait être remis en question.

On ne peut s'empêcher toutefois d'entretenir, tout au fond de soi, certaines questions qui ne semblent jamais avoir de réponses définitives. En voici deux exemples...

suite page 4

Pourquoi l'Université de Montréal, après avoir participé de bonne foi à la mise au point d'un programme de relance des investissements lequel a conduit à un ambitieux contrat de performance, se découvrirait-elle, du jour au lendemain, face aux mêmes sempiternelles incertitudes?

Pourquoi le moment ne serait-il pas venu, pour les autorités gouvernementales, de comprendre l'impérieuse nécessité de financer adéquatement - et d'une façon soutenue - un établissement qui, malgré tout, a réussi à acquérir

le statut d'une grande université de recherche et d'enseignement?

In fine, il serait bien dommage pour la population qu'elle a l'importante mission de servir que l'Université de Montréal ne puisse disposer, d'une façon prévisible, des moyens requis pour jouer adéquatement son rôle. Nous y serions tous perdants!

Jacques St-Pierre

HOMMAGE À PIERRE COUILLARD



Au fil des ans, le Conseil de l'APRUM a pu bénéficier de la compétence et du dévouement de plusieurs dizaines de collègues. D'une façon toute particulière, il convient de souligner l'exceptionnelle contribution du professeur Pierre Couillard décédé le 11 février 2001. Élu au Conseil à titre de conseiller le 1er juin 1994, il accepte, le 15 septembre 1995, de prendre la relève du regretté Marcel Rinfret au poste de trésorier. Pierre s'y est dévoué sans compter jusqu'au mois de novembre 2000 alors que la cruelle maladie qui le minait lui avait enlevé toutes ses forces. Il a été un des grands artisans de l'APRUM qui en conservera un souvenir ému et reconnaissant.

Photo : Jean-Luc Verville

Deux expositions à ne pas manquer



Au Musée McCord jusqu'au 6 mai. Sur les Dorsétiens (Tunits) qui ont occupé l'Arctique pendant près de 5000 ans et qui sont disparus, probablement chassés par Jacques Boucherles Inuits, il y a plus de 1000 ans. Des sculptures minuscules, d'une finesse et d'une beauté bouleversantes. Achetez le livre qui tient lieu de catalogue (en anglais de préférence, plus récent

et plus complet), et qui se lit comme un roman. Écoutez les témoignages des Inuits qui parlent des Tunits comme si leurs parents les avaient rencontrés avant-hier...

Au Musée de la Pointe-à-Callières jusqu'au 15 avril. Une collection d'instruments de musique africains rapportés par des explorateurs italiens, à la fin du siècle dernier. Tout devient occasion de sculpture et de découverte des formes cachées dans un tambour, une flûte, une harpe. Le catalogue, superbe, s'accompagne d'un disque illustrant certains des instruments

Jacques Boucher

NON IMPEDIAS MUSICAM...



Un des plus beaux textes que je connaisse sur la musique, sur l'écoute de la musique, se trouve dans les mémoires d'Elias Canetti, écrivain britannique d'expression allemande qui obtint en 1981 le Prix Nobel de littérature.

Canetti raconte qu'un jour sa mère, ayant entendu en concert la Passion selon saint Matthieu de Bach, revint à la maison dans une très singulière disposition d'esprit. Les jours suivants, elle fut incapable de lire, voire de soutenir une conversation suivie avec son fils. Celui-ci tenta par plusieurs moyens de la distraire, de l'arracher à l'étrange absence dans laquelle elle se trouvait, mais finalement elle s'exclama : «Mais je veux l'entendre, tu ne comprends donc pas, je ne veux plus jamais rien entendre d'autre!»

Il me semble que, parmi les arts, la musique est seule à pouvoir nous arracher si complètement, si violemment, à tout ce qui n'est pas elle. La poésie, le roman nous conquièrent, nous transportent ailleurs; les arts plastiques exigent de nous la plus profonde attention; seule la musique, vraiment, nous arrache. Cela n'arrive pas souvent. La plupart du temps, nous consommons de la musique, même de l'excellente, même de la profonde, et nous en recevons les bienfaits ordinaires qui sont particulièrement nécessaires dans notre époque de tohu-bohu. Dans mon assez longue existence, je ne puis repérer par le souvenir qu'une dizaine d'événements musicaux, au sens fort de l'expression. J'en indique quelques-uns : Gidon Kremer jouant avec une intensité inouïe le Concerto de violon de Schumann, parfois nous tournant même le dos pour se fondre dans l'orchestre; le Wozzeck d'Alban Berg, dans l'intimité du salon, plus convaincant même qu'à la scène; l'adagio de la Septième de Bruckner, joué à Montréal par Masur et le Gewandhaus de Leipzig...

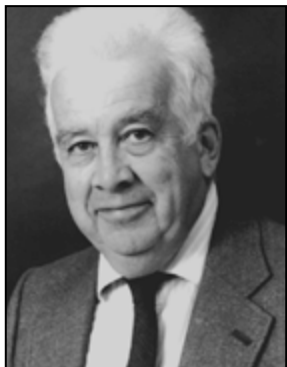
Mais qu'est-ce que j'entends dans ces œuvres, qu'est-ce que je reçois d'elles? Qu'est-ce qu'entendait Madame Canetti dans La Passion selon saint Matthieu? J'écoutais l'autre jour, dans une interprétation nouvelle, la Fantaisie en do, op. 17, de Robert Schumann, sur laquelle on a écrit beaucoup de choses inspirées de la biographie du compositeur. Ainsi, un critique bien connu y voit une «œuvre pleine de douleur, de renoncement et d'espoir». Et je puis, bien sûr, en écoutant la Fantaisie de Schumann, imaginer que j'y retrouve ces sentiments. Mais, passant au grand ouvrage de Charles Rosen sur The Romantic Generation, je lis, à propos de la même œuvre, la mise en garde suivante (je traduis) : «L'identification trop ferme d'un élément de l'œuvre à un aspect de la vie du compositeur n'approfondit pas la compréhension mais l'empêche. L'œuvre n'a pas pour but de communiquer l'expérience de l'artiste aussi directement qu'un télégramme, ou de substituer sa mémoire à la nôtre : elle est faite pour recevoir notre expérience, pour porter les sentiments de tous ceux qui la perçoivent. «Il ne s'agit pas d'accorder à l'intuition ignorante la préséance sur l'analyse et la compréhension musicales - je m'incline ici bien bas devant mes collègues de la Faculté de musique -, mais de consentir à ce que le discours musical tire son sens de ce qu'il suscite, de ce qu'il fait naître en nous plutôt que de son association avec quelque circonstance ou message que ce soit.

Cela dit, pourquoi donc ne puis-je m'empêcher de penser aux derniers Quatuors de Beethoven comme à une véritable école de courage, d'intelligence?

Gilles Marcotte

NDLR La photo de Monsieur Marcotte nous a été gracieusement fournie par Monsieur Denis Plante du [service des archives de l'Université de Montréal](#).

Bonjour Monsieur.



Il faisait beau, il faisait chaud, en cet après-midi de septembre. La petite Gauthier, revenait d'une excursion d'écologie. En jeans, chemise largement ouverte, elle empruntait, à la sauvette, le «raccourci du Rectorat» au troisième étage du pavillon principal, ce qui lui permettait d'accéder plus aisément aux locaux du Département trois étages plus haut. Manque de chance, le Vice-Recteur lui-même arpentait le corridor, soutane au vent, en lisant

son bréviaire. Affrontement! Du haut de ses six pieds le prélat foudroie l'étudiante d'un «Bonjour monsieur» bien accentué.

Sans sourciller, la petite Gauthier dévisage son interlocuteur et lui répond d'un ton suave «Bonjour Madame»

Tête du Vice-Recteur...

Pierre Couillard (15 janvier 2001)

NDLR On aura reconnu en ce Vice-recteur Mgr Deniger. Ce dernier, membre honoraire de notre association, en est le doyen.

Une histoire de géant



Huit pieds trois pouces de hauteur, vous dites? Oui, c'est ce que révèle le protocole de l'autopsie pratiquée à la morgue de St-Louis, Missouri, le 3 juillet 1904.

Le récit de la courte vie d'Edouard Beaupré mérite d'être raconté, d'autant plus que l'Université de Montréal conserva sa dépouille pendant plus de quatre-vingts ans.

Joseph Edouard Beaupré naquit le 9 janvier 1881, à Willow Bunch, un petit village de la Saskatchewan. À sa naissance, il pesait 9 livres et présentait l'aspect d'un bébé normal. Ses parents possédaient une taille dans la moyenne. A partir de l'âge de trois ans, il commença à grandir de façon étonnante; à neuf ans, sa taille atteignait 6 pieds et, à 17 ans, il mesurait plus de 7 pieds. Vers l'âge de 21 ans, il approchait les 8 pieds.

Sa grande stature et son poids corporel non négligeable (370 livres) lui conféraient une certaine robustesse. Durant son séjour à Montréal, il rivalisait de force avec des gros-bras des milieux qu'il fréquentait. En 1901, on avait organisé un combat



entre Beupré et Louis Cyr. Ce dernier l'emporta en quelques minutes; une santé devenue chancelante aurait contribué à la défaite rapide de Beupré.

On connaît peu les déplacements et les occupations du géant au cours des 2-3 années qui suivirent. En 1904, l'Exposition mondiale avait lieu à St-Louis, Missouri. Edouard Beupré avait alors 23 ans. Il avait été engagé comme attraction de cirque, avec ses 8 pieds trois pouces et ses 370 livres. Tous les soirs de l'Exposition, il donnait une représentation de son adresse et de sa force. Le spectacle ne dura pas longtemps : dans la nuit du 3 juillet 1904, il succomba à une hémorragie pulmonaire.

Après l'autopsie exigée et pratiquée à la morgue de St-Louis, le corps fut remis à une maison funéraire pour être embaumé et préparé pour l'enterrement. Le gérant de la foire devait acheminer la dépouille à Willow Bunch, mais il refusa, par la suite, d'en assumer les frais. La famille de Beupré, de son côté, était sans ressource.

La suite de l'histoire tient du roman. Les propriétaires de la maison funéraire décidèrent de tirer profit du cadavre de Beupré : à deux reprises, ils l'exhibèrent dans une vitrine de magasin; chaque fois, on dénonça ce goût douteux et la police fit enlever le cadavre. Puis, on perdit la trace du géant jusqu'aux environs de 1906, alors que le cadavre se trouve à Montréal, au musée Eden, rue St-Laurent. Mais, là aussi, l'affluence des curieux gêne et les autorités municipales font disparaître le corps. Au printemps de 1907, on trouva le cadavre de Beupré dans un hangar de l'est de la ville. Les données manquent pour expliquer ce fait. Un médecin de la ville, demandé sur les lieux, informa son confrère le docteur Louis-Napoléon Delorme, alors professeur d'anatomie à l'Université de Montréal. Le professeur Delorme, désireux de créer un musée d'anatomie, fit transporter le cadavre au Département d'anatomie.

De 1907 à 1989, la dépouille d'Edouard Beupré demeura en possession de l'Université de Montréal. Des générations d'étudiants en médecine l'ont côtoyé au laboratoire d'anatomie; de nombreuses personnes et en toutes sortes de circonstances, lui ont rendu visite. Le géant, debout dans sa châsse vitrée, a sûrement dû en voir de toutes les couleurs.

À l'été de 1989, des neveux lointains d'Edouard Beupré amorcèrent des démarches auprès de l'Université dans le but de ramener la dépouille à Willow Bunch. Les autorités accepteraient le transfert à la condition de procéder à l'incinération du corps à Montréal afin d'éviter à nouveau une exposition publique de mauvais goût. La famille accepta la proposition et le corps d'Edouard Beupré fut incinéré le 29 septembre 1989. Les cendres, remises à la famille, reposent maintenant dans le terrain en face du musée à Willow Bunch.

Bernard Messier

NDLR Les photos du géant Beupré nous ont été gracieusement fournies par Monsieur Denis Plante du service des [archives de l'Université de Montréal](#).